

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MAI 2011 A MOËLAN SUR MER

Voici le listing des délégués :

A.L. CROZON	Audrey PEREZ
A.L. PLOUZANE	Victor JOURT
AS ERGUE ARMEL	Yannig GUEGUEN
AS GUELMEUR	Eric GRANIER
ARMORICAINE	ABSENT
ARZELLIZ PLOUDALMEZEAU	Yvon DENIEL
BC KERNIC	Gaëtan CONORT
PLEYBER CHRIST BC	Laurence GORSE
ASC ST THEGONNEC	Christian MADEC
ASPTT BREST	Jean COSQUER
BA CLOHARSIEN	Alan ROUSSEL
BC PLOUGASTEL	Daniel DELESTRE
BC LEONARD	Kévin ELARD
BLEUET GUILERS	Philippe CREN
CJ RENANAIS	Christian PENFRAT
PLOUIGNEAU PLOURIN BC	Michel LE ROLLAND
ETENDARD DE BREST	Yvon TANGUY
ETOILE ST LAURENT	Bruno VIGOUROUX
BREST BASKET 29	Michèle LE BRAS CARRE
FL ST MARC	Jean Claude TALOC
GOUESNOU BASKET	Jean François MENEZ
GARS DU REUN GUIPAVAS	Henri CONAN
ERGUE GABERIC BB	Annie DESTAILLATS
AVEL SANTEC	Dominique CASTEL
AS PLUGUFFAN BASKET	Gilles BRUNET
PL GUERIN	ABSENT
PL LAMBEZELLEC	Yvon L'AZOU
PL SANQUER	Stéphane CARIOU
UJAP QUIMPER	Alain GUILLOU
PONT L'ABBE BC	Andrée ANSEL
AS PLOMELIN	Jacques FRAICHET
MORLAIX SMB	Marc TANGUY
STADE RELECQUOIS	Jean Luc JEZEQUEL
US CONCARNEAU	Katia CADIC
BC DOUARNENEZ TREBOUL	Jean Bernard GOURLAY
PL CAVALE BLANCHE	Philippe MASSE
PLOUIDER	Céline ROUE
PLABENNEC BC	Eliane GLOANEC
UREM	Gaël TOURMEN
LANDI BA	Armelle MENDES
BREST BASKET SPORTS	ABSENT
BB CONQUETOIS	Patrice LAMOUR
MILIZAC BC	Jean Pierre MOUTHON
PLOUARZEL BC	Marcel PASQUET
BOHARS BB	Catherine DIULEIN
MOELAN SUR MER	Patricia INISAN
ST DIVY BB	ABSENT
PLEUVEN BC	Jocelyne CAROFF
BC DU PORZAY	Guillaume PHILIPPE
EO LANDERNEAU	Cyrille STOURM
ARMORIC BC	Morgane GREAU
KURUN PLOUGOULM	Dominique PONT
SC LANNILISIEN	ABSENT
CARHAIX BASKET	ABSENT
PLOUVIEN BA	Pascal DERRIEN
LE FOLGOET BC	Stéphane GUEGUEN

AUTOUR DU PRESIDENT, Narcisse FERRINI, en tribune officielle :

- M. Nicolas MORVAN, Maire de Moëlan Sur Mer,
- Mme Jacqueline PALIN, Présidente de la Ligue de Bretagne de Basket Ball,
- Mme Valérie BERGER AUMONT, inspectrice de la Jeunesse et des Sports,
- Mme Patricia INISAN, Présidente du Moëlan Sur Mer Basket Ball,
- M. Elie OUADEC, Président de l'Office Municipal des sports,
- M. Alain LABAT, expert comptable,
- M. Joseph LE BLOA, l'adjoint aux sports,

Ouverture de l'Assemblée Générale à 09h00.

Mot du Président

Bonjour et merci de votre présence.

Je déclare ouverte notre Assemblée Générale.

Comme vous pouvez le constater nous avons changé le déroulement de notre Assemblée Générale, en espérant qu'elle nous permettra plus d'échanges.

Je vous présente les invités :

- Monsieur le Maire Nicolas MORVAN
- Madame Valérie BERGER AUMONT, inspectrice de la Jeunesse des Sports,
- Madame Jacqueline PALIN, Présidente de la Ligue de Bretagne de Basket Ball
- Madame la Présidente du club de basket de Moëlan Sur Mer Patricia INISAN
- Monsieur le Président de l'office municipal des sports Elie OUADEC
- Monsieur Alain LABAT expert comptable
- Monsieur l'adjoint aux sports Joseph LE BLOA

et excuse Monsieur Yvon CLEGUER, Président de CDOS, pris par d'autres obligations associatives.

Discours du Président

Monsieur le Maire,

Merci de nous recevoir dans votre jolie ville et mettre à notre disposition le bel outil qu'est le centre culturel Ellipse.

Nous ne quittons plus Moëlan Sur Mer car le week-end dernier nous étions dans votre nouveau complexe sportif pour les finales des Coupes et Challenges du Finistère. Je pense que cette belle structure accueillera d'autres manifestations tant sur le plan basket que d'autres disciplines.

J'ai l'honneur de vous remettre la médaille du Comité du Finistère de Basket Ball.

Allocution du Maire de Moëlan Sur Mer, Monsieur Nicolas MORVAN :

La ville de Moëlan Sur Mer a mis à la disposition du Comité la nouvelle salle omnisports Albert Martin le week-end dernier pour les finales des Coupes et Challenges du Finistère et aujourd'hui c'est l'espace socio culturel Ellipse qui accueille l'Assemblée Générale du Comité.

Il présente sa commune comme cela lui avait été demandé. Moëlan Sur Mer est une commune où il pleut moins en comparaison à la ville de Brest. Il est un ancien brestois. Hormis son climat particulier, la commune possède un patrimoine et une géographie particulière. Il y a peu de grandes plages, sauf la plus connue, celle de Kerfany. En revanche elle compte plusieurs criques et petits ports, notamment celui du Bélon qui doit son nom à la rivière que tout le monde connaît, mais aussi celui de Brigneau etc... Il invite à aller visiter la chapelle Saint Philibert qui dans un état de conservation exceptionnelle. Le plus gros employeur de la commune est l'usine de fabrication de boîtes de conserve qui est leader du marché. Evidemment la commune vit également du tourisme avec la mise à disposition d'un centre de vacances sociales. Moëlan Sur Mer est la deuxième ville du pays de Quimperlé, ainsi est dénommée la communauté de communes, derrière la ville de Quimperlé. L'investissement porte sur les activités nautiques, cependant les sports collectifs ont la part belle. Le basket ball est le deuxième sport collectif après le football, qui continue à évoluer du fait des nouvelles installations mais aussi de l'accueil chaleureux que réserve le club de Moëlan Sur Mer Basket Ball.

Madame la Présidente,

C'est le club du Moëlan Sur Mer Basket Ball qui nous accueille aujourd'hui. Ce club a une particularité, il est limitrophe du Morbihan. Vos équipes jouent dans le 56 mais néanmoins vous êtes affiliés au CD29. Nous sommes en avance sur la territorialité dont on parle tant.

Madame la Présidente vous présentera plus longuement l'historique de son club.

J'ai l'honneur de vous remettre une plaquette du Comité du Finistère de Basket Ball.

Allocution de la Présidente du Moëlan Sur Mer Basket Ball :

Le club fête cette année ces quinze ans d'existence. Il a été créé en 1996. Elie OUADEC en a été le Président de 2005 à 2010. Elle en est la Présidente donc depuis un an. Le club compte 80 licenciés réparti sur trois ou quatre équipes. En 2002 ils avaient même une équipe de cadets région. Ils ont la chance d'avoir plusieurs parents bénévoles très dynamiques et une nouvelle salle avec une classification H2. Afin de renforcer certaines équipes, des ententes entre les clubs de Clohars et Quimperlé ont vu le jour. Le calendrier des manifestations en l'honneur des quinze ans du club ont commencé le week-end dernier avec les finales des Coupes et Challenges du Finistère. Prochainement le Challenge Pierre TEOFF aura lieu. Et enfin au mois de septembre la commune accueillera le plateau cadets région. Aujourd'hui c'est l'Assemblée Générale du Comité qui est à l'honneur. Elle souhaite que la communication sur le basket ball soit dynamique afin de diffuser une image du sport positive.

MINUTE DE SILENCE

Comme chaque année nous avons vu partir des amis, des parents, copains de clubs, dirigeants. Pour tous ces amis de la famille du basket je vous demande d'observer une minute de silence.

Monsieur le Maire,
Madame l'inspectrice de la Jeunesse et des Sports,
Monsieur le Conseiller Général,
Monsieur l'adjoint aux Sports,
Madame la Présidente de la Ligue de Bretagne,
Madame la Présidente du Moëlan Sur Mer Basket Ball,
Monsieur le Président de l'office municipal des sports,

Mesdames, Messieurs,

Cela fait la deuxième saison que je commence mon discours en vous parlant de la perte des licenciés – 216.

Je souhaiterais pour la saison prochaine inverser la tendance. Pour plus de détails je vous renvoie au rapport détaillé de la Commission Qualifications, ainsi que l'évolution des licences masculines et féminines dans le rapport de la Secrétaire Générale (voir graphiques).

Posons-nous la bonne question comment attirer et fidéliser de nouveaux adhérents. Est-ce un manque d'encadrement de qualité, faut-il remotiver les anciens joueurs qui par le biais de leurs enfants peuvent nous faire profiter de leurs acquis, organiser des plateaux, des formations, des écoles de basket avec l'aide de documents pédagogiques. A cet effet la Fédération vient d'éditer un cahier technique pour les 7/11 ans. Ce document est facilement accessible aux entraîneurs qui prennent en charge nos mini-basketteurs.

Une catégorie juniors voit le jour pour essayer de pallier peut être à une perte de licenciés cadets afin que nos joueurs qui n'ont pas le niveau suffisant pour évoluer dans ses équipes fanions puissent continuer à pratiquer le basket dans un esprit plus ludique.

FORMATION ARBITRAGE

Elle fonctionne de façon très cohérente.

Je remercie Morgane PETIT et Vincent PERROT ainsi que les formateurs de sa Commission pour leur véritable travail en profondeur lors de formations des 14/16 ans, ainsi que la mise en place des stages tout au long de la saison, et comme le dit Morgane dans son rapport elle privilégie la qualité à la quantité, afin que l'arbitrage soit d'un bon niveau dans nos différents championnats.

Je pense à nos jeunes arbitres finistériens, Mathieu, Jordan, Loïg, Maureen, qui ont intégré voilà deux ans le Pôle Espoir et qui malgré leurs jeunes âges officient sur des matchs PNM et voir pour la saison prochaine certains en championnats de France seniors. Nous avons aussi d'autres jeunes n'ayant pas fréquenté le Pôle Espoir arbitre et qui officient eux aussi en PNM et PNF. A tous ces jeunes je leur dit bravo vous êtes un exemple pour notre formation.

Le petit bémol concerne les écoles d'arbitrage. Moins de volonté de mise en place dans les clubs.

FORMATION DU JOUEUR

Dans notre plan de développement 2009 – 2012 beaucoup d'objectifs sont déjà atteints, certains pas encore, mais nous travaillons dans le bon sens, tant dans la formation de cadres que du joueur.

Félicitations aux filles du Finistère pour leur 1^{ère} place lors des TIC en sélection 98 et pour leur 3^{ème} place au tournoi interzones, malgré ce résultat je déplore que certains potentiels ne soient pas en sélection du Finistère et par voie de conséquence les équipes finistéennes n'ont toujours pas les résultats qui correspondent à la formation mise en place par les clubs formateurs.

Le Comité 29 doit être plus représentatif dans les rassemblements. Au vu du nombre important d'équipes engagées en Région nous devrions avoir des résultats plus probants.

Les formations de cadres doivent être adaptées aux besoins des clubs. N'oubliez pas que vous avez une formation gratuite par club. La formation est un axe primordial et essentiel depuis l'animateur de club au Brevet d'Etat.

AUGMENTATION DES LICENCES PAR LA FEDERATION

Le Président de la Fédération, Monsieur Jean Pierre SIUTAT, a été invité par la Ligue de Bretagne le 16 mai 2011 à Rennes, pour rencontrer les Présidents des Comités bretons ainsi que des Présidents de clubs et des élus des Comités.

Il y a expliqué le pourquoi des deux euros d'augmentation dont je vous ai transmis les documents concernant la politique de la Fédération et aussi un comparatif des prix des licences avec les autres disciplines sportives.

CNDS

Les clubs rencontrent de plus en plus de difficultés pour monter des dossiers. La saison dernière on avait 26 dossiers dont certains incomplets.

Pour cette saison certains n'ont pas renouvelé leurs demandes et seuls 18 clubs ont effectué une démarche.

Madame BERGER AUMONT vous en parlera tout à l'heure un peu plus longuement.

COMMISSION SPORTIVE

Elle a beaucoup de soucis avec les reports de matchs, car les clubs ne respectent pas la procédure. L'hiver fût rude et les reports nombreux.

Grand merci à Jean Loïc et tous les membres de sa Commission.

Les résultats sportifs ne sont pas toujours au niveau de nos attentes.

(Diaporama)

En garçons :

- 1 descente de NM3 en PNM
- 3 descentes de PNM en LR1
- 1 montée de l'Etendard de LR2 en LR1
- 1 descente de LR1 en LR2
- 1 montée du PL Sanquer de département en LR2

En filles :

- 1 descente de NF3 en PNF
- 1 montée de PNF en NF3
- 1 montée de LRF en PNF (Gouesnou ?)
- 4 descentes voir 6 de LRF en département
- 1 montée de BB29 de département en LRF

Beau championnat de Pré Régionale féminine en vue.

Au vu de la refonte des championnats féminins le Finistère avait sept équipes engagées en LRF groupe A et groupe B. Quatre ou six vont rejoindre le championnat Pré Régionale.

Toutes équipes confondues nous avons 12 descentes ;

Belle fin de championnat pour l'UJAP en PRO B.

L'Etendard de Brest doit disputer ce week-end les finales de Play Off à Bordeaux, avec une chance de rejoindre la PROB.

Très bonne saison de Pleyber Christ en Ligue 2.

Le niveau des équipes jeunes engagées en championnat régional et national progresse.

Les finales des Coupes et Challenges du Finistère ont eu lieu le week-end dernier à Moëlan Sur Mer. Le grand nombre de supporters des clubs qualifiés en plus de ceux de Moëlan, a créé une ambiance très sportive et conviviale. Je remercie les OTM ainsi que nos jeunes arbitres Mathieu, William, Romain, Florent et Florie qui ont officié sur les rencontres.

Le Comité remercie aussi la municipalité de Moëlan Sur Mer, Patricia INISAN, Elie OUADEC pour leur organisation bien rôdée ainsi que tous les bénévoles du club.

Je remercie tous les membres du Bureau et du Comité Directeur, les salariés et les membres des différentes Commissions pour le travail accompli.

Merci aussi au cabinet comptable, Alain LABAT et toute son équipe pour leur aide précieuse et efficace.

Je n'oublie pas nos partenaires qui nous sont fidèles depuis de nombreuses années.

Merci à tous

Je vous souhaite de bonnes vacances bien méritées.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE

Sur les 56 clubs inscrits au Comité Départemental de Basket Ball, 50 sont présents ou représentés.

Sur les 6 697 voix représentées par l'ensemble des licenciés auprès de la F.F.B.B., 6 540 voix sont effectivement présentes ou représentées, soit un total de 94,50 %.

Le quorum pour cette Assemblée étant atteint, l'Assemblée Générale peut délibérer.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 MAI 2010 A LANDIVISIAU

La parole est prise par le Président, Narcisse FERRINI, qui soumet au vote l'approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 29 mai 2010 à Landivisiau.

1° Vote pour l'adoption du compte rendu de l'Assemblée Générale de Landivisiau en date du 29 mai 2010

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

LES RAPPORTS D'ACTIVITES

Le Président de la Commission Sportive, Monsieur Jean Loïc BOSSARD, en l'absence de questions, commente le power point des prévisions des championnats féminins départementaux suite à la refonte de ceux de la Ligue, que les clubs peuvent trouver en annexe du Procès Verbal de l'Assemblée Générale, qui a été modifié en raison de la descente avérée d'un cinquième club du Finistère de la Région vers le Département. La sixième descente possible, n'est pas encore confirmée, puisque le dernier match de maintien doit se dérouler ce week-end.

Le Président de la Commission Qualifications, Monsieur Noël LE ROUX, en l'absence de questions soumet les grandes lignes des réformes des licences pour la saison prochaine mises en place par la Fédération Française de Basket Ball. Il s'agit de codes couleurs qui seront appliqués aux cartons de licences, engendrés par la politique de territorialité, notamment européenne. Il précise qu'il s'agit de nomenclature se référant aux couleurs et non pas des cartons de licences de différentes couleurs.

Le Président de la Commission Animation et Communication, Monsieur Thierry RATEAU présente les effectifs du mini basket pour la saison 2010 – 2011.

Il souhaite insister sur les écarts trop importants des scores qui persistent toujours, ce qui est inacceptable. Un club demande si la commission prévoit des animations pour les babies. Thierry RATEAU répond que sur les secteurs de Morlaix et Quimper des plateaux babies sont organisés dès le mois de janvier, mais qu'il est vrai que sur le secteur de Brest aucune information n'a été communiquée à ce propos. Jean COSQUER précise qu'il est le référent des babies sur le secteur de Brest mais que malheureusement lors de la saison 2010 - 2011 il n'avait pas pu assister aux réunions de secteurs, moment qu'il utilisait pour mettre en place des plateaux de babies sur le secteur. La saison prochaine devrait permettre leur mise en place à nouveau.

La Commission Technique : la formation initiateur vient de se terminer. Un courrier a été expédié aux clubs pour la première évaluation des benjamin(e)s, qui a eu lieu le 21 mai 2011 à Gouesnou sur le complexe du Crann et la salle de Gourmelon pour les filles et au Conquet pour les garçons. Sur tous les clubs convoqués, douze ont été absents. L'encadrement de cette journée a été effectué par les cadres techniques et par des candidats à l'Animateur Mini. De ce fait beaucoup d'équipes seront à voir début septembre. Cette deuxième évaluation des benjamin(e)s du mois de septembre aura lieu au complexe du Crann et à la salle Gourmelon de Gouesnou. Ces évaluations sont le moyen de limiter les écarts de scores évoqués par Thierry RATEAU. L'évaluation de septembre se fera sur des terrains latéraux. Le rendez-vous sera fixé à 09h00 car la journée sera longue.

La même démarche sera faite pour les poussin(e)s. Il faut poursuivre la cohérence avec la filière de formation. Si la communication est rapide elle permet la réussite sportive.

Les commissions, CDAMC, Sportive et Technique, travaillent en liaison grâce à la communication qui doit continuer de s'intensifier. Il a été réclamé des fiches d'évaluation des joueurs, la commission va exploiter ces renseignements. Un document est en préparation afin d'accentuer la communication avec les clubs, qui sera distribué lors du Rassemblement de Penvillers, qui regroupera les informations nécessaires au bon déroulement de la saison.

Cet été un camp est organisé à Treffogat, après avoir hésité à changer de lieu il a été décidé de maintenir celui de l'année dernière. Il pourra accueillir 25 jeunes, il permettra également la mise en place d'une deuxième session d'initiateur combinée à une formation arbitre en association avec la CDAMC. Les dates retenues sont les 22, 23 et 24 août 2011.

Le C. L. E. est reconduit pour la saison prochaine, il concernera les 1999 et 2000. Un courrier sera envoyé aux parents des jeunes retenus pour le C. L. E. afin de les convier à une réunion au Comité pour faciliter leur intégration. A l'issue de cette réunion sera déterminé l'effectif global du C. L. E. La présence au C. L. E. de la saison 2010 – 2011 a été en moyenne de 16 à 17 jeunes. La fin de saison cet effectif a accusé une légère baisse du fait des blessures, des participations aux tournois etc... Les clubs en seront tenus informés.

Le Président du BC Plougastel, demande que les clubs soient toujours informés des convocations et des stages.

Franck SIMON propose la diffusion des ces informations via l'Echo du CD et du site Internet.

Le Président de l'Etoile Saint Laurent, ne comprend pas pourquoi est-ce si compliqué de faire part des convocations et des bilans des jeunes aux clubs.

Narcisse FERRINI, le Président du Comité, lui répond que cela n'est pas compliqué et sera mis en place la saison prochaine.

Le Président du Morlaix Saint Martin Basket, signale que cette demande avait été faite au mois de décembre, afin de permettre le covoiturage.

Franck SIMON répond que cela avait été fait sur le dernier stage des 2000 au mois d'avril.

Bernard KERVERN, responsable des championnats poussin(e)s du secteur de Brest et des championnats D1 poussin(e)s, dresse le bilan de la D1 poussin(e)s ainsi que des play off. La communication s'est beaucoup accrue sur le règlement des championnats, par l'envoi de mail. Le Comité n'a eu de cesse de recadrer certains débordements. Il fait la demande auprès des dirigeants qu'ils fassent attention aux actions qui se passent dans leurs salles.

La mise en place d'un dossier type de demande de licence afin d'aider les clubs à préparer leur début de saison a eu de bons échos. Le Comité a compris la réticence de certains clubs à faire évoluer leurs équipes de poussin(e)s D1 sur grands terrains, grands panneaux, surtout en ce qui concerne la disponibilité de créneaux horaires, mais la majeure partie de ces clubs a manifesté sa satisfaction. Donc la saison prochaine la D1 évoluera également sur grands terrains, grands panneaux.

La saison prochaine ne verra pas les play off reconduits. Même si ces derniers se sont bien déroulés, l'esprit sportif n'y était plus. Pour l'année prochaine la 1^{ère} phase sera composée de poule de 6 et la 2^{ème} phase en poule de 8, par l'accession de deux équipes de D2 en D1. Il déplore que ces play off aient été assimilés à des matchs de NBA, qu'ils se soient déroulés dans un esprit de compétition et non plus ludique et de formation comme cela devrait être en mini basket. Ces play off n'ont été mis en place que dans le but de prolonger le championnat qui se terminait très tôt. L'organisation en elle-même a eu aussi quelques difficultés, notamment en raison des résultats non communiqués en temps et en heures par les clubs.

Les TIP et TIB avaient été prévus pour les championnats D1 des poussin(e)s et benjamin(e)s. Ils ne sont pas déroulés car aucun club n'a souhaité les organiser. Un seul a vu le jour car le Comité a pris en charge sa mise en place, épaulé du Morlaix Saint Martin Basket pour les benjamines. Ils n'ont pas été reconduits lors de la deuxième phase et ne le seront pas non plus la saison prochaine. Il informe des retours que les clubs lui ont fait, c'est-à-dire que leurs salles sont surbookées, aucune plage horaire n'est disponible pour organiser ces épreuves.

Le nombre de participants au Panier d'Or a doublé par rapport à la saison 2009 – 2010, mais le niveau a également augmenté, d'ailleurs de bonnes performances ont été constatées.

En ce qui concerne le Challenge National Benjamin(e)s, seulement quelques clubs ont participé. Il espère que la saison prochaine plus de clubs y participeront et que cette pratique se généralise dans le Finistère.

Le Président du Morlaix Saint Martin Basket estime que le support de ce challenge peut servir à la formation des joueurs et peut être intégré aux entraînements.

Le représentant de l'EO Landerneau, énonce toute la difficulté d'intégrer ces épreuves dans le programme d'entraînement, car il est difficile d'obtenir la réussite de ces exercices sur une seule séance, ce qui prend trop de temps par rapport aux créneaux horaires qui leur sont accordés sur l'année.

La Présidente de la C. D. A. M. C., Madame Morgane PETIT, fait le point sur son rapport moral.

Une demande a été faite pour que les clubs aient un compte rendu des stages, ce sera donc un projet de la commission pour la saison prochaine. La formation Ligue est toujours une proposition de la CRAMC, qui le communique à la CDAMC concernée, ou de la CDAMC vers la CRAMC. Le point positif de son rapport est la formation des 14/16 ans, qui est une réussite dont le Finistère peut être fier. Elle remercie Franck SIMON pour les désignations, mais elle déplore les absences des arbitres qui ne daignent même pas de prévenir le répartiteur et l'autre arbitre avec qui il est prévu qu'il officie.

Le point rouge concerne les écoles d'arbitrage, sujet qui a été évoqué en CRAMC, pour lequel il a été proposé de travailler sur leur accompagnement. Elle tient à féliciter tous les officiels reçus aux examens cette saison.

Le Président de la Commission Statuts, Règlements et Discipline, Monsieur Jean Luc JEZEQUEL, signale que peu de dossiers disciplinaires ont été traités cette saison, soit parce que les comportements sont bons sur les terrains soit parce que les incidents ne sont pas remontés. Si ces incidents ne sont pas signalés à la Commission, elle ne peut en aucun cas les traiter. En ce qui concerne les pénalités pour défaut de règlement la tendance est à la baisse.

Le Président de la Commission Salles et Terrains, Monsieur Jean Pierre VAILLANT, présente un power point sur l'évolution des équipements dans le Finistère ainsi que les dossiers en cours et prévus pour la saison prochaine. Il commente notamment la modification des échéances pour les nouveaux tracés établies par la Fédération Française de Basket Ball. Enfin il reprend les points du rapport de sa commission.

Il est annoncé que le projet de la nouvelle salle de Plabennec a été validé.

La Présidente de la Ligue rappelle que des dossiers CNDS peuvent être montés pour des nouvelles salles. Deux possibilités sont offertes :

- s'il s'agit de rénovation le budget ne doit pas dépasser 450 000 €, il ne faut pas hésiter à contacter la Ligue à ce propos surtout dans le contexte de la politique territoriale actuelle
- la construction d'une nouvelle salle, là il s'agit d'une demande établie auprès du CNDS national, qui nécessite l'aval de la Ligue et de la Fédération. Malheureusement peu de demandes sont faites en Bretagne.

BILAN FINANCIER

Alain LABAT, l'expert comptable, commente les documents comptables joint au Procès Verbal de l'Assemblée Générale. Le résultat de cette année est excédentaire, alors que les deux dernières années il était déficitaire. Cela s'explique par les diverses subventions versées au titre du C. L. E. (Ligue, Conseil Général, Mairie) mais aussi par une augmentation des aides de l'Etat, notamment celle du CNDS.

2° Vote du rapport financier

Le bilan financier est adopté à l'unanimité

BUDGET PREVISIONNEL

Thierry RATEAU, le Trésorier du Comité, présente le budget prévisionnel. Les différents comptes sont en légère augmentation ou sont stables.

Le représentant du FL Saint Marc, demande à quoi correspond la ligne recouvrement divers.

Thierry RATEAU répond qu'il s'agit des pénalités financières et amendes.

Le Président du BC Plougastel intervient afin d'évoquer le problème qu'il rencontre quant aux péréquations qu'il doit expliquer au sein de son club. Il juge le coût supporter par son club trop lourd et ne comprend pas qu'en ayant des équipes qui jouent dans les poules du secteur de Quimper il soit obligé de payer des péréquations. Il propose que les péréquations soient non pas calculées par poule mais sur l'ensemble des catégories.

Narcisse FERRINI lui répond qu'effectivement un calcul basé sur l'ensemble des catégories lui permettrait de réduire ses péréquations mais que cette façon de procéder lèserait d'autres clubs, ce qui entraînerait un désengagement de certaines équipes, et de fait un championnat beaucoup moins intéressant pour son club.

Le Président des Gars du Reun de Guipavas, lui rappelle que le système des péréquations a été mis en place dans le but de permettre à certaines équipes d'évoluer en championnat départemental et ainsi le rendre plus pertinent, mais aussi dans un souci de solidarité. Il se permet d'ajouter que son club entre les péréquations départementales et régionales, le montant de sa facture est bien au-delà de celle du BC Plougastel, mais il estime que cette situation est normale et solidaire.

Le Président de l'AL Plouzané, ne comprend pas comment la ligne des comptes intitulée « licences » puisse se retrouver aussi bien en produits qu'en charges, s'agissant totalement d'une rentrée d'argent pour le Comité.

L'expert comptable lui répond que les charges de la ligne des licences représentent la partie des cotisations de licences que le Comité reverse à la Ligue et à la Fédération, puisqu'une cotisation de licences payée au Comité inclut les cotisations régionales et fédérales.

Le représentant du Foyer Laïque de Saint Marc constate que sur le compte rendu du Comité Directeur n° 1 du 03 septembre 2010, il a été mentionné qu'un budget des pénalités financières et amendes était trop aléatoire et impossible à réaliser. Alors pourquoi apparaît sur le budget une ligne correspondant aux pénalités financières et amendes.

L'expert comptable répond que statistiquement parlant les comités départementaux de n'importe quelle discipline sportive sont confrontés chaque année à des recouvrements de pénalités, donc que cela est une obligation de le prévoir dans un budget prévisionnel même si c'est aléatoire et impossible à budgétiser correctement.

Narcisse FERRINI rappelle et précise aux personnes présentes qu'il s'agit uniquement d'un budget prévisionnel.

3° Vote du budget prévisionnel

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité

Thierry RATEAU procède à la lecture des dispositions financières. Il explique la baisse des affiliations par la réduction ou l'absence de la part Ligue dans ces dernières.

Le représentant de l'EO Landerneau souligne que la date choisie afin que les clubs bénéficient d'une réduction sur les prix des licences benjamin(e)s et poussin(e)s n'est pas judicieuse, car elle correspond à la date de la fin de l'année scolaire et ne permet pas aux clubs d'organiser des sessions de signatures de licences avant.

Le Président de l'AS Guelmeur, trouve que la différence de tarification de 30 centimes n'est pas assez significative.

Le Président des Bleuets de Guilers demande pourquoi entre la saison précédente et la nouvelle saison la date du 1^{er} août a été modifiée au 1^{er} juillet.

La réponse apportée est que le choix de cette date a été établi pour permettre de faciliter le travail aussi bien au sein des clubs dans leur préparation de la nouvelle saison, mais aussi au sein du Comité qui prépare les évaluations et les championnats.

La Présidente du Bohars BB, demande si la mise en place récente des nouveaux formulaires de renouvellement de licence est obligatoire, car elle a déjà distribué à l'ensemble de ces licenciés les anciens modèles de formulaires.

Narcisse FERRINI lui répond qu'il tolère que soit rajouté à la main sur les anciens formulaires la ligne qui a été modifiée sur les nouveaux formulaires, à savoir le niveau le plus élevé dans lequel évoluera le licencié.

Vérificateurs aux comptes

Nous soussignons, Patrice LAMOUR, en qualité de licencié du B.B. CONQUETOIS, licencié sous le numéro F530131 et Daniel DELESTRE, président du B.C. PLOUGASTEL, licencié sous le numéro F550280, certifions avoir contrôlé les comptes du Comité Départemental du Finistère de Basket-Ball, arrêtés au 31 mars 2011, pour l'exercice 2010/2011, le mardi 10 mai 2011. Nous attestons que tous les flux financiers sont exacts et que toutes les pièces comptables ont été présentées.

4° Election des vérificateurs aux comptes

Les vérificateurs aux comptes Patrice LAMOUR et Daniel DELESTRE donnent leur accord pour être reconduits.

Les vérificateurs aux comptes sont élus à l'unanimité

5° Election des représentants à l'Assemblée Générale Fédérale 2011

Titulaires :

Nombre de postes à pourvoir : 2

- Narcisse FERRINI (Président du CD 29)
- Thierry RATEAU (Trésorier du CD 29)

Suppléant :

1 candidat :

- Lucienne FERRINI (Secrétaire Générale du CD 29)

Les candidats sont élus à l'unanimité

Narcisse FERRINI donne la parole à Jacqueline PALIN.

Allocution de la Présidente de la Ligue de Bretagne de Basket Ball :

La Ligue a mis en place les 10 jours du basket rennais, qui auront lieu entre l'Assemblée Générale du Comité et celle de la Ligue, ainsi que le summer Ligue et un All stars, dont le vote par Internet de 5 meilleurs joueurs et joueuses a très bien fonctionné. Elle est déçue que le Finistère paye le prix fort cette année des descentes. Les derniers résultats des jeunes de Vitré, leur victoire de leur dernier match, les sauve mais permet aussi à Fougères de se maintenir en NF3.

La réforme évoquée par le Président de la Commission Qualifications à propos des licences était un impératif dans ce contexte de politique européenne. Elle rappelle que le système des couleurs fait bien référence à une nomenclature du n° de licence et non pas à la couleur du carton, qui lui restera le même pour tous. Elle mentionne également les derniers règlements édités en ce qui concerne les ententes et les unions, par la Fédération. Les unions ne seront possibles que pour les équipes évoluant au niveau national et qualificatif aux championnats de France. Pour les équipes départementales et régionales on ne parlera plus d'ententes mais de coopération, qui acceptent, et c'est une nouveauté, les licences T.

La mise en place de la catégorie juniors depuis cette saison a pour but de pallier à la perte de licenciés constatée entre le passage de cadet à senior, le plus souvent dû au départ de ces jeunes pour études. Le projet de la Ligue à ce sujet a été mis en place par le biais d'un groupe de travail auquel Marc TANGUY, le Président du Morlaix Saint Martin Basket, a participé.

La licence AS permettrait aux jeunes bretons de pouvoir se retrouver une fois par mois ou toutes les trois semaines, afin de redonner de la valeur au mot proximité, qu'ils se retrouvent pour jouer entre copains et tenter de conserver ces joueurs que l'on perd. Le groupe de travail a été encore plus loin en n'imposant aucune contrainte au niveau des chartes de l'arbitrage et de l'entraîneur, il s'appuie sur le principe de l'auto-arbitrage, ce qui est dans la continuité du contexte de développement durable dans lequel nous sommes.

Dès 2016 le jeu en 3X3 sera proposé aux jeux mondiaux des jeunes, pour devenir en 2020 une discipline olympique. Il est important de rappeler que le 3X3 est la forme de jeu du basket la plus pratiquée à travers le monde. Il est nécessaire que le basket s'approprie ou se réapproprie ce principe de jeu, afin de ne pas voir une nouvelle fédération se créer uniquement pour cela alors que cette discipline appartient entièrement au basket et doit être rattachée à la Fédération Française de Basket Ball existante. Ceci sera une réflexion intéressante à mener dès cet été. Elle souhaite revenir sur les propos entendus au sujet des péréquations. Elle rappelle que le sport repose sur le principe de solidarité et qu'il doit aussi s'adapter au contexte de développement durable qui s'impose de plus en plus à nous. Elle donne rendez-vous aux clubs du Finistère le 11 juin 2011 pour l'Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne de Basket Ball.

Narcisse FERRINI donne la parole à la Valérie BERGER AUMONT.

Allocution de l'inspectrice de la Jeunesse et des Sports :

Elle remercie le Comité de l'avoir invité à son Assemblée Générale. C'est la première fois qu'elle assiste à celle du basket. Elle constate que cette Assemblée Générale est vivante en comparaison aux autres disciplines sportives et que de ce fait elle permet de nombreux échanges, qui continueront certainement par la suite car un repas est prévu dans le programme de la journée. Cela met également en exergue un bon fonctionnement des bénévoles dans leurs clubs. Elle présente son rôle au sein de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, ancienne DDJS, qui consiste au soutien et à la promotion de la vie associative. Ainsi elle apporte aide, conseils dans toutes les démarches administratives. Philippe KERMARREC est quant à lui attaché aux sports collectifs et spécialisé dans l'aide et conseil en ce qui concerne l'emploi. Le soutien financier actuel pour les structures associatives n'est possible qu'avec le CNDS, qui est maintenant un établissement public. La grande évolution tient de la mise en place d'un seuil plancher de subventions depuis 2008. Il était alors de 450 € et il a atteint en 2011 750 €. Ce qui signifie qu'il leur est impossible d'allouer une subvention inférieure à 750 €. Le montant de l'enveloppe des subventions reste constant, il a donc engendré un nouveau mode de travail qui consiste au plan de développement mis en place par les Comités et Liges. Sur les 78 disciplines regroupées au sein du Finistère, 38 ont réalisé un plan de développement. La DDCS encourage la mise en place au sein de ces plans de développement d'une fiche action intitulée « aide aux clubs » afin de permettre de continuer d'allouer les petites sommes autrefois accordées « aux petits clubs », terme à prendre avec précaution et qui n'est en aucun cas péjoratif à son sens. Cette somme distribuée pour cette action aux Comités, ne peut en aucun cas être reversée directement aux clubs, au risque de se retrouver dans l'illégalité, mais peut servir à l'achat de matériel, aux règlements de factures ou encore la mise en place de formations gratuites etc... Elle n'a pour l'instant aucune information quant au seuil qui sera fixé pour le CNDS 2012, mais il est pratiquement certain qu'il sera revu à la hausse. Ce principe évite le saupoudrage des subventions mais le regroupement de celles-ci pour les clubs dits structurants. Cette période correspond à la finalisation de la campagne CNDS. Pour le basket finistérien 18 demandes ont été faites et ont été discutées lors d'une table ronde avec le Comité. L'enveloppe allouer cette année au basket est légèrement plus importante. D'autres subventions peuvent être obtenues, comme celle de l'accompagnement éducatif mis en place par l'Education Nationale, qui consiste à la mise en place la découverte d'une discipline sportive auprès de collégiens. Il s'agit d'un partenariat établi entre un club et un collège. Cette subvention peut aller jusqu'à 1 300 €, les dossiers sont à déposer à la DDCS avant le 30 juin 2011, ils sont téléchargeables sur le site Internet. D'autres moyens d'avoir des subventions existent, dans le seul but d'obtenir de nouveaux licenciés. Elle souhaite à tous une bonne continuation.

Narcisse FERRINI la remercie de sa présence et de son intervention.

9° Vœux et questions diverses

Jean Luc JEZEQUEL procède à la lecture des réponses aux vœux étudiés par le Comité.

Le Président des Gars Du Reun de Guipavas constate que le vœu de son club et de l'AL Plouzané sont sensiblement les mêmes. La solution ne résiderait pas en un championnat qui commencerait plus tôt.

Le Président des Arzelliz de Ploudalmézeau, suggère que la D1 commence plus tôt.

Jean Loïc BOSSARD répond que si les championnats commencent plus tôt, les clubs n'auront pas finalisé les licences de leurs joueurs, et si la Commission s'applique à les vérifier, ce sera l'hécatombe au niveau des pénalités. De plus il s'avère que la majorité des demandes de report ne se font pas en raison des vacances, mais plus de manifestations diverses comme les tournois et autres.

Le Président des Gars Du Reun de Guipavas pense que débiter le championnat plus tôt est une solution, quant au problème évoqué pour les licences, c'est aux clubs de faire leur travail correctement pour permettre la mise en place de cette solution. Les autres disciplines sportives n'ont aucun mal à faire faire leurs licences dès la fin de saison pour la saison prochaine, notamment par la mise en place d'une date butoir sous réserve de ne pas pouvoir s'inscrire.

Le Président du BC Porzay, fait part de la perte de licences dans son club, « petit » car comptant 14 licenciés en tout et pour tout, malgré le fait qu'il recouvre plusieurs communes au sein de son club. Il souhaiterait davantage de communication autour des solutions proposées par le Comité dont la politique est d'augmenter son nombre de licenciés dont parle le Président dans son discours.

Narcisse FERRINI lui répond que son crédo est « quand il y a volonté, il y a chemin ». Diverses solutions existent qui sont à la portée des clubs et qui ne sont pas forcément récentes, à commencer par le basket école. La perte des licenciés dans le département touche tous les clubs. Une des solutions peut se trouver dans un travail en profondeur au sein même des clubs. C'est en ce sens que la formation est très importante, avec sur simple demande l'intervention du CTF, la mise en place de la catégorie juniors pourra certainement y répondre aussi, mais tout débute par le basket école à son avis.

La Présidente du Moëlan Sur Mer Basket Ball s'interroge sur l'efficacité des divers moyens de communication et ceux qui sont le plus performants. Elle mentionne que pour eux l'utilisation de la presse papier, la radio etc... a permis l'inscription de nouveaux licenciés dans son club.

La Présidente de la Ligue ajoute que le Comité propose des idées, mais qu'il faut que les clubs aillent en chercher ailleurs. Des kits sont disponibles à la vente et sont autant d'outils qui peuvent servir à l'augmentation du nombre de licenciés. Les clubs ne doivent pas hésiter à demander une intervention extérieure, que ce soit celle du CTF ou du CTS. Le contexte dans lequel on se trouve englobe les notions de coopération, territorialité et développement durable. D'ailleurs, à l'heure actuelle, se développent les EPCI et ces structures auront besoin d'une présence du sport aussi bien en ce qui concerne la gestion des salles mais aussi celle de l'argent public. Elle rappelle également que la Ligue met à la disposition des clubs des structures gonflables, sur simple demande.

Jean Jacques KERDONCUFF souhaite insister sur la communication très importante, nécessaire, et qui ne fait pas défaut entre la CRAMC et la CDAMC.

Narcisse FERRINI souhaite de bonnes vacances à toutes et à tous.

Fin de séance : 13h30

LES RECOMPENSES ATTRIBUEES PAR LE COMITE

Lettres de Félicitations Ligue

- Elodie DENIEL
 - Monique FLOCH
 - Isabelle BOZEC
 - Jean Christophe LAGRUE
 - Mickaël LORIENT
 - Lionel SALIOU
 - Alicia SALUDEN
 - Sylvie CUEFF
 - Christine GALLO
 - Céline ROUE
 - Armelle MENDES
 - Bruno MAZE
 - Jean BOUZELLOC
 - Patricia SILLIAU
 - Frédéric CHAVET
- AZ Ploudalmézeau
 - ASPTT Brest
 - Bleuets de Guilers
 - CJ Renanais
 - Brest Basket 29
 - Gouesnou Basket
 - Avel Santec
 - Morlaix Saint Martin Basket
 - US Concarneau
 - Plouider BB CL
 - Landi BA
 - Plouarzel BC
 - Bohars BB
 - EO Landerneau
 - SC Lannilisien

Médailles de Bronze Ligue

- Vincent PERROT
 - Elie OUADEC
 - Jocelyne CAROFF
 - Jacques LUARD
 - Marie Hélène SIGNOR
- Gars du Reun de Guipavas
 - Moëlan Sur Mer BB
 - Pleuven BC
 - PL Sanquer
 - BC Douarnenez T.

Médailles d'Argent Ligue

- Jacques FRAICHET
 - André VAILLANT
 - Geneviève MENEZ
- AS Plomelin
 - PL Sanquer
 - Gars du Reun de Guipavas

Médailles d'Or Ligue

- Antoine CAMPION
- Gars du Reun de Guipavas

Lettres de Félicitations F.F.B.B.

- Linda JESTIN
 - Christelle GOUEZ
 - Dominique BRISSET
 - Yannick STEPHAN
 - Marie Christine DOLOU
 - Gaëtan CONORT
- AL Plouzané
 - Bleuets de Guilers
 - BC Léonard
 - Etendard de Brest
 - Etoile Saint Laurent
 - BBC Kernic

Médailles de Bronze F.F.B.B.

- Catherine NEDELEC
 - Jean Claude TALOC
 - Gilles OMNES
 - Jean Luc JEZEQUEL
 - Daniel MEVEL
- BC Plougastel
 - FL Saint Marc
 - EO Landerneau
 - Stade Relecquois
 - AS Guelmeur

Médailles d'Argent F.F.B.B.

- Christian PERCHEC
- Marcel TANNE

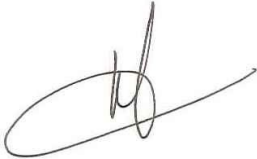
UJAP Quimper
Pleyber Christ BC

Médaille d'Or F.F.B.B.

- Marc PORIEL

UJAP Quimper

Le Président
Narcisse FERRINI



La Secrétaire Générale
Lucienne FERRINI

